

# 2GENDERS policy brief

## Vulnérabilité ÉNergétique selon la Génération et le Genre: Réalités et politiques Sociales

Issue d'une recherche BELSPO (2013 à 2017), la "Policy brief" vise à décrire le phénomène de précarité énergétique (PE) en Belgique et à déterminer ses impacts multiples. Elle a pour intention d'informer les décideurs, les institutions et les acteurs sociaux à propos des principaux résultats de la recherche.

Description du projet :

### > Contexte :

La PE peut être comprise comme l'impossibilité d'accéder à des services énergétiques adéquats au sein du foyer. C'est une réelle préoccupation dans la société belge actuelle. L'augmentation des coûts en matière de logement et d'énergie affecte différemment les secteurs de la société et touchent plus particulièrement les plus pauvres. L'accès à l'énergie et aux services qu'elle fournit peut devenir précaire, avec des conséquences très négatives sur le bien-être, menaçant les droits à la dignité et à une vie décente, inscrits dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne.

### > Objectifs généraux et questions de recherche sous-jacentes :

Le projet tente de décrire le phénomène et les populations concernées. Il souhaite aussi mettre en évidence les liens entre la PE et les relations sociales, la mobilité et la santé déclarée. La recherche vise également à délibérer des interventions possibles avec un éventail de parties prenantes importantes. Une attention particulière est accordée aux aspects de genre et de génération. L'objectif final du projet est de fournir aux décideurs un ensemble d'options et de recommandations politiques qui soient théoriquement et empiriquement fondées pour diminuer le phénomène de la PE en Belgique, et ses effets.



## > **Méthodologie :**

Définir la PE n'est pas chose aisée et ce projet évaluera la pertinence de différentes définitions pour le contexte belge avant d'identifier l'étendue de la PE au sein de la population belge. Cette identification se base sur des analyses statistiques appliquées à de grandes bases de données dont les enquêtes SILC et GGP (Gender and Generation Programme). Pour aller plus loin dans la compréhension fine des circonstances conduisant à la PE, nous avons également recours à des méthodes qualitatives dont des entretiens approfondis dans chacune des trois Régions de Belgique, et à l'observation participante dans deux d'entre elles. Des travailleurs sociaux sont impliqués en tant que médiateurs et intermédiaires.

La compréhension des aspects multidimensionnels de la PE constitue une partie importante du travail programmé. Cette approche se fonde sur le travail fait actuellement au Royaume-Uni et au-delà, qui voit la PE comme une forme de vulnérabilité associée à un certain nombre de capacités essentielles (ex : accès à un logement chauffé, droit à l'éducation, droit à une vie sociale, accès à la culture, etc.).

## > **Impact potentiel de la recherche sur le plan scientifique, sociétal et/ou en appui à la décision :**

Le travail de recherche permettra d'identifier des opportunités d'intervention pour diminuer l'apparition et les impacts de la PE. Celles-ci seront validées en utilisant la Méthode d'Analyse en Groupe (MAG) par des décideurs, des régulateurs, des ONG et des travailleurs sociaux. Le projet permettra d'émettre des recommandations solides d'actions spécifiques qui seront sensibles aux besoins des ménages et légitimées par différents types d'acteurs.

Avant la fin du projet, des formations en français et en néerlandais seront également organisées à l'intention des travailleurs sociaux devant faire face à des problèmes liés à la PE, dans des services communaux ou dans des organisations non-gouvernementales, pour leur faire bénéficier des résultats de ce projet de recherche.

## > La PE entre mesures objectives et subjectives :

Quelle est l'ampleur de la PE en Belgique? Les indicateurs généralement utilisés lorsque l'on parle de PE sont, entre autres, le nombre de clients protégés bénéficiant d'un tarif social (environ 8% de tous les ménages), le nombre de compteurs à budget et/ou de limiteurs de puissance (+/-2%) ainsi que le nombre de contrats conclus après décision d'une commission locale pour l'énergie (CLE) (+/- 0,2%).

Outre ces chiffres issus des banques de données de la CREG, VREG, BRUGEL ou CWAPE, il est également possible de trouver des informations dans diverses enquêtes. Les études relatives à la PE en Belgique fournissent également ce type d'informations. Deux méthodes sont utilisées pour mesurer la précarité énergétique :

- 1) Un questionnaire direct composé de questions telles que “ pouvez-vous vous permettre de chauffer suffisamment votre habitation ? ” ou “ au cours des douze derniers mois, avez-vous, pour des raisons financières, accumulé un arriéré de paiement pour vos factures d'énergie ? ”
- 2) Un questionnaire indirect visant à sonder les coûts de l'énergie, le nombre de personnes dans le ménage, l'isolation de l'habitation, les revenus du ménage, etc

Le questionnaire direct présente plusieurs avantages : l'interprétation et l'usage facilitent les recherches comparatives entre pays présentant des contextes spécifiques. Toutefois, ce type de questionnaire est largement dépendant de l'évaluation que les personnes font de leur propre situation. A l'inverse, la méthode indirecte est plus objectivable, mais court le risque de perdre de vue les besoins spécifiques liés au ménage (par exemple : une température de chauffage plus élevée en raison de la présence d'une personne âgée ou malade). Au cours des dernières années, la méthode directe, plus subjective, a donné des résultats variant entre 9 et 11 % ; les questions indirectes, entre 15 et 18 %. Il est difficile de savoir quelle méthode est la plus fiable. Dans tous les cas, plusieurs raisons portent à croire que les chiffres inférieurs issus des banques de données ne révèlent que le sommet de l'iceberg et sous-estiment la problématique.



## > Le vécu des personnes touchées par la PE :

L'enquête de terrain, organisée dans le cadre de la recherche BELSPO 2GENDERS, vise à donner la parole aux individus directement touchés par la problématique afin qu'ils partagent leur expérience. Cette approche offre la possibilité d'interroger les pratiques habituelles des interlocuteurs, leurs vécus et leurs représentations.

Suite aux premiers entretiens réalisés à Bruxelles et dans la région de Mons-Borinage-La Louvière, plusieurs constats émergent.

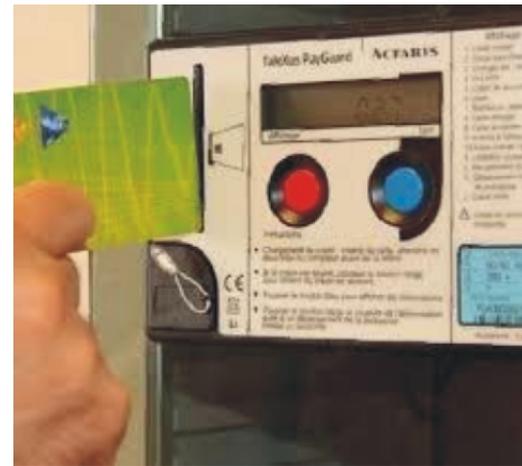
Dans leur vécu quotidien, les personnes en PE expriment :

- un vif sentiment d'impuissance qui peut être causé par la quantité d'informations à laquelle les individus sont confrontés. A leurs yeux, les renseignements fournis manquent de clarté et ne rendent pas l'information accessible ;
- un sentiment d'injustice. Les personnes en détresse peuvent se sentir lésées par l'impunité d'un système. Certains sont témoins de fraudes qui restent impunies et s'interrogent sur l'intérêt de rester honnête dans une société qui les soutient peu. D'autres, suite à un accident de vie (tel le décès du conjoint), un changement de statut (tel la fin d'un règlement collectif de dettes), trouvent injuste de ne plus pouvoir bénéficier des aides auxquelles ils avaient droit auparavant ;
- un sentiment de honte à l'égard des services sociaux. En côtoyant certaines institutions, les individus en PE se voient davantage stigmatisés, étiquetés. Cette image d'eux-mêmes qui leur est renvoyée provoque de la souffrance, au même titre que l'image que leurs proches et la société se font d'eux.

Au-delà de ces difficultés, les personnes en PE disposent de ressources :

- le réseau institutionnel (ex : l'appui de travailleurs sociaux empathiques) ;
- le réseau social de proximité (ex : les amis, la famille, les voisins) ;
- leur ingéniosité (ex : pratiques de bricolage et de calfeutrage, « la débrouille »).

La suite de la recherche vise à élargir et à étayer l'examen des pratiques et représentations des personnes en PE.



## > Coordonnées :

Coordinatrice

### Françoise BARTIAUX

Université catholique de Louvain (UCL)  
IACCHOS

[Francoise.bartiaux@uclouvain.be](mailto:Francoise.bartiaux@uclouvain.be)

Partenaires

### Stijn OOSTERLYNCK

Universiteit Antwerpen (UAntwerpen)  
OASES

[Stijn.Oosterlynck@uantwerpen.be](mailto:Stijn.Oosterlynck@uantwerpen.be)

### Willy LAHAYE

Université de Mons (UMons)  
Centre de Recherche en Inclusion Sociale

[Willy.LAHAYE@umons.ac.be](mailto:Willy.LAHAYE@umons.ac.be)

### Rosie DAY

University of Birmingham, School of  
Geography, Earth and Environmental  
Sciences

[R.j.day@bham.ac.uk](mailto:R.j.day@bham.ac.uk)



POLITIQUE SCIENTIFIQUE FEDERALE  
231 Avenue Louise • B-1050 Bruxelles  
Tél. +32 (0)2 238 34 11  
[Http://www.belspo.be/brain-be/](http://www.belspo.be/brain-be/)  
Email : [BRAIN-be@belspo.be](mailto:BRAIN-be@belspo.be)